



©Bertille FAVRE



Fiche communale Domancy

*Charte patrimoniale, architecturale et paysagère du
Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc*





**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La réalisation de la charte patrimoniale, architecturale et paysagère est soutenue par la
Direction régionale des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du label
Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc

OBJECTIFS DU SCHÉMA COMMUNAL

PRÉAMBULE

À la suite du diagnostic patrimonial, architectural et paysager, la deuxième étape de l'élaboration **de la charte patrimoniale, architecturale et paysagère** est la **fiche communale**, objet de ce document.

Ces fiches communales déclinent, à l'échelle de chaque commune, **les enjeux et les orientations** relatifs à la préservation des paysages, de l'architecture et des patrimoines et issus du diagnostic.

Elles en proposent un **recensement hiérarchisé qui articule les différentes échelles**, du territoire à l'élément bâti, complété par un **schéma pour les enjeux et orientations qui peuvent être spatialisés**.

Cette hiérarchisation préfigure la charte patrimoniale, architecturale et paysagère à l'échelle du territoire, qui sera la définition de grands axes stratégiques d'évolution du territoire et de son patrimoine.

La fiche communale doit être ainsi considérée comme une synthèse, une boîte à outils, une « feuille de route patrimoine » mise à disposition de la collectivité.

Sans être un inventaire exhaustif des patrimoines, et sans avoir de portée réglementaire en soi, cette fiche communale se veut cependant être un outil véritablement utile. Elle est le fruit d'une démarche participative associant élus et/ou techniciens des Communes et Communautés de Commune lors de plusieurs étapes : réunions de travail, questionnaires, ateliers de concertation, réaction aux productions...

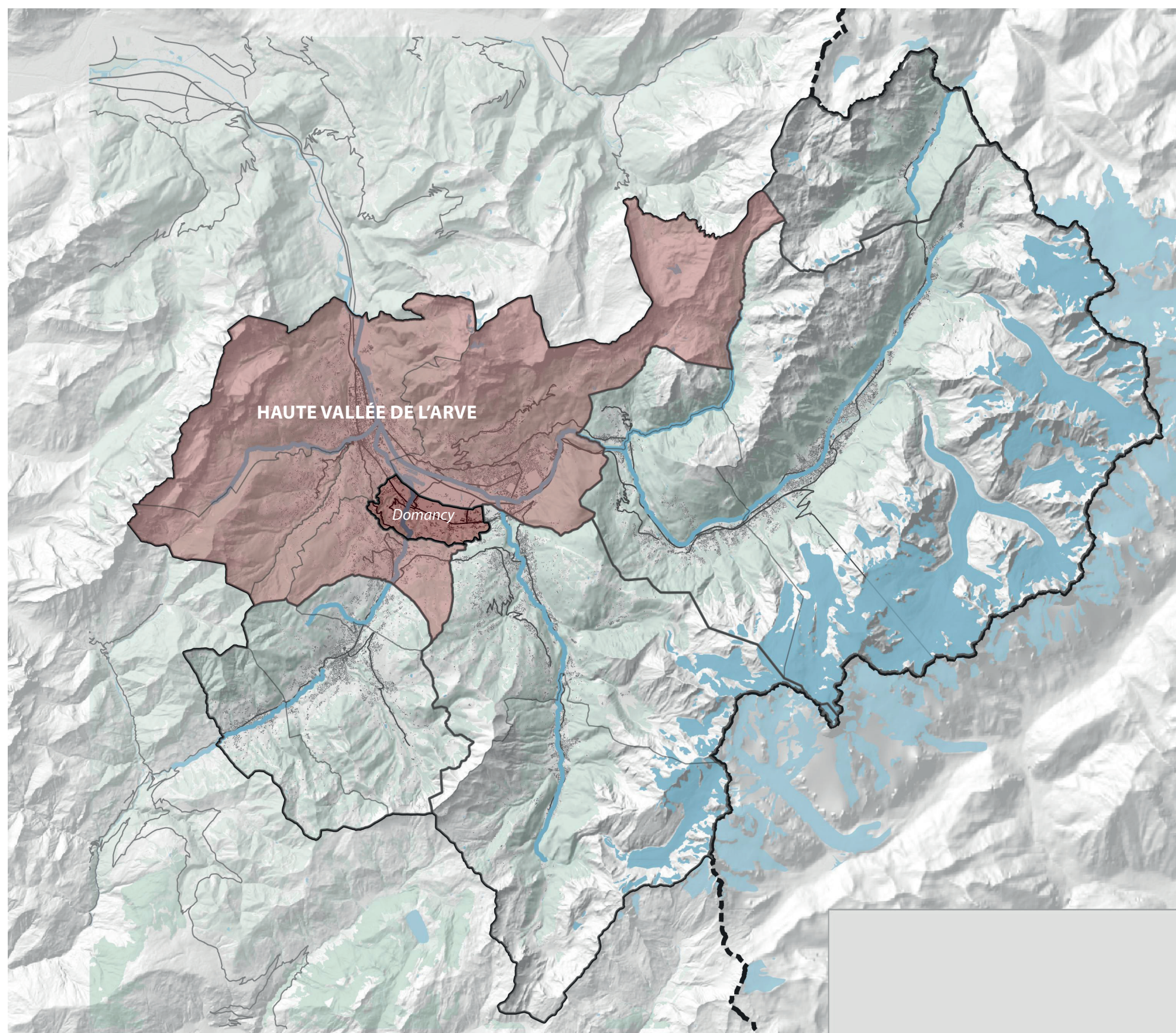
Il est à noter que ce document ne se substitue pas aux documents d'urbanisme.

SOMMAIRE DE LA FICHE COMMUNALE

1/ PRÉSENTATION DE LA COMMUNE	4
2/ RETOUR DU QUESTIONNAIRE	8
3/ SCHÉMAS COMMUNAL ET PAR SECTEUR	9

INSCRIPTION DANS LE PAYS DU MONT-BLANC

LES ENJEUX RELATIFS À L'ENTITÉ PAYSAGÈRE DU HAUT VAL D'ARLY



Un enjeu transversal et dix enjeux généraux ont été identifiés à l'échelle du Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc :

Enjeu transversal :

L'adaptation du territoire aux enjeux de la transition climatique

Enjeux généraux :

- 1- La préservation et la valorisation des grands paysages naturels emblématiques
- 2- Le maintien et la valorisation de l'espace agricole et forestier
- 3- L'attention à la qualité du cadre de vie des habitants et au patrimoine dans la structuration de l'accueil touristique
- 4- L'amélioration et la valorisation des axes de déplacement et des modes de découverte du territoire
- 5- L'amélioration et l'intégration des infrastructures du territoire
- 6- La maîtrise du développement urbain, la préservation des paysages habités et le maintien de l'identité des hameaux et des quartiers
- 7- La reconquête et la valorisation des espaces publics
- 8- La vigilance sur la qualité des constructions et de leurs abords
- 9- Le maintien des qualités architecturales et paysagères du patrimoine bâti et de ses extérieurs
- 10- La valorisation et l'usage des matériaux, des modes constructifs traditionnels, des ressources et des savoir-faire locaux

RETOUR ATELIER DE CONCERTATION - PRIORISATION DES ENJEUX

Ces enjeux ont fait l'objet d'une priorisation, par entité paysagère et par commune.

La haute vallée de l'Arve a choisi les enjeux prioritaires suivants :

- L'adaptation du territoire aux enjeux de la transition climatique
- La maîtrise du développement urbain, la préservation des paysages habités et le maintien de l'identité des hameaux et des quartiers
- Le maintien et la valorisation de l'espace agricole et forestier
- Le maintien des qualités architecturales et paysagères du patrimoine bâti et de ses extérieurs

La Commune de Domancy a choisi les enjeux prioritaires suivants :

- L'adaptation du territoire aux enjeux de la transition climatique
- Le maintien des qualités architecturales et paysagères du patrimoine bâti et de ses extérieurs
- La préservation et la valorisation des grands paysages naturels emblématiques

CARTE - SITUATION DE LA COMMUNE DE DOMANCY DANS LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU PAYS DU MONT-BLANC

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Site d'implantation

La commune de Domancy est installée à cheval entre la plaine alluviale de l'Arve et le coteau. Son socle est travaillé par de nombreux cours d'eau : torrent d'Arbon, nant d'Arvillon, ruisseau de Vervex... qui dévalent vers l'Arve.

Caractères saillants

- Qualité paysagère et intégrité de la plaine agricole associée à l'Arve
- Forte identité agricole et rurale : implantation du bâti, vergers, jardins...
- Qualité paysagère du coteau et vues remarquables

Points de vigilance

La traversée de la RD1205 qui a généré une urbanisation peu valorisante empiétant sur la plaine et la naissance du coteau.



Légende

1. Route de Sallanches - Domancy
2. Mairie - Domancy
3. Plaine agricole - Domancy
4. Route du Cruet - Domancy
5. Hameau inscrit dans le pente - Domancy
6. Halle polyvalente - Domancy
7. Verger - Domancy

ÉTAPES CLÉS DE L'ÉVOLUTION DE DOMANCY

- Au XIX^e siècle, la commune de Domancy présente un tissu urbain composé de fermes isolées ou concentrées en hameaux disséminés entre la plaine et le coteau. Les hameaux historiques qui vont composer les futurs foyers d'urbanisation sont constitués en noyaux bâtis le long de la route reliant Sallanches au Fayet : le Chesney, Domancy, Séchy, Vervex et La Pallud.

- Au XX^e siècle, une densification des hameaux s'opère. Une nouvelle route est aménagée à travers la commune pour joindre Sallanches à Combloux, jusqu'à Megève. Un axe transversal à la plaine s'affirme et joint Domancy à Passy.

- La structuration en hameaux et le caractère agricole de la commune sont encore prégnants. La ferme demeure la référence bâtie : nombreuses d'entre elles sont toujours en fonction, d'autres sont réhabilitées en logement ou bâtiment public comme celles qui composent le chef-lieu. La plaine s'urbanise et apparaissent zones commerciales et industrielles le long de la route départementale. Les axes transversaux à la plaine s'affirment en quartiers résidentiels. La cohérence des hameaux se lit encore malgré l'urbanisation linéaire le long des routes qui tend à former des connurbations entre ces derniers.



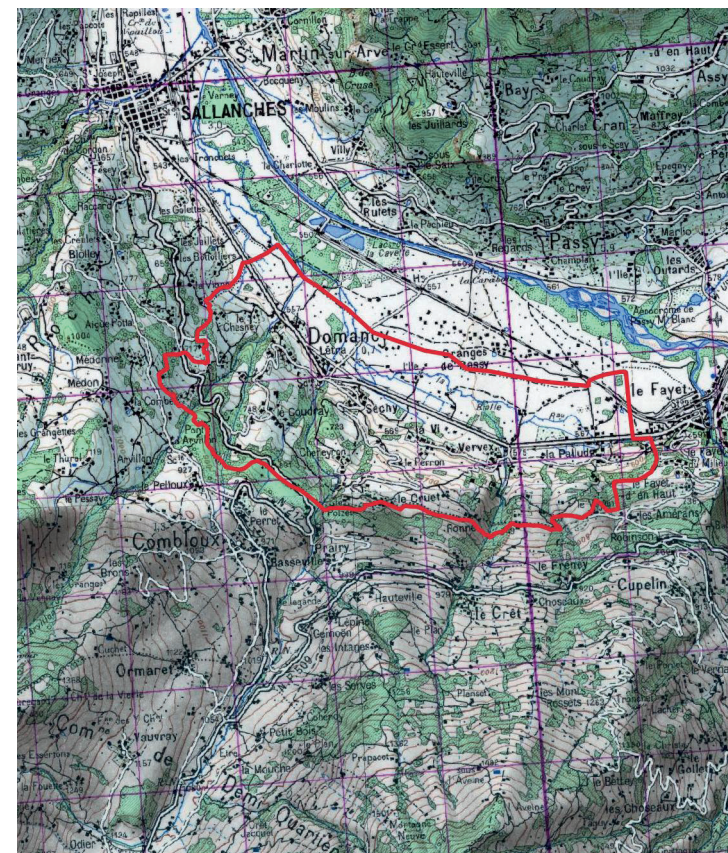
Photographie aérienne - 1950 Extrait Géoportail



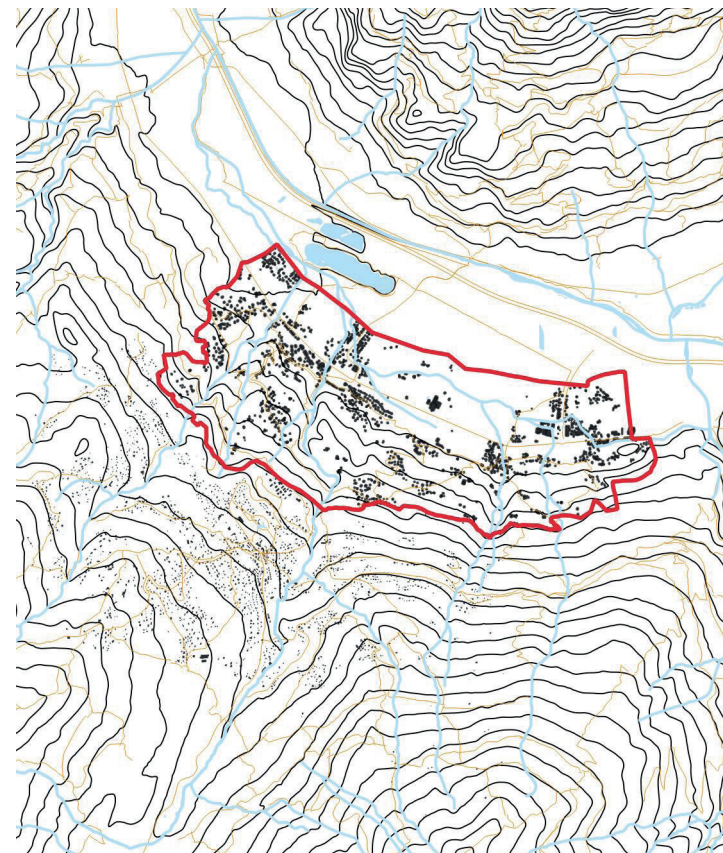
Photographie aérienne - 2021 Extrait Géoportail



Carte d'État Major (1820-1866)



Carte de 1950



Carte topographique IGN (2024)



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

OUTILS DE GESTION ET DE PROTECTION DU PATRIMOINE

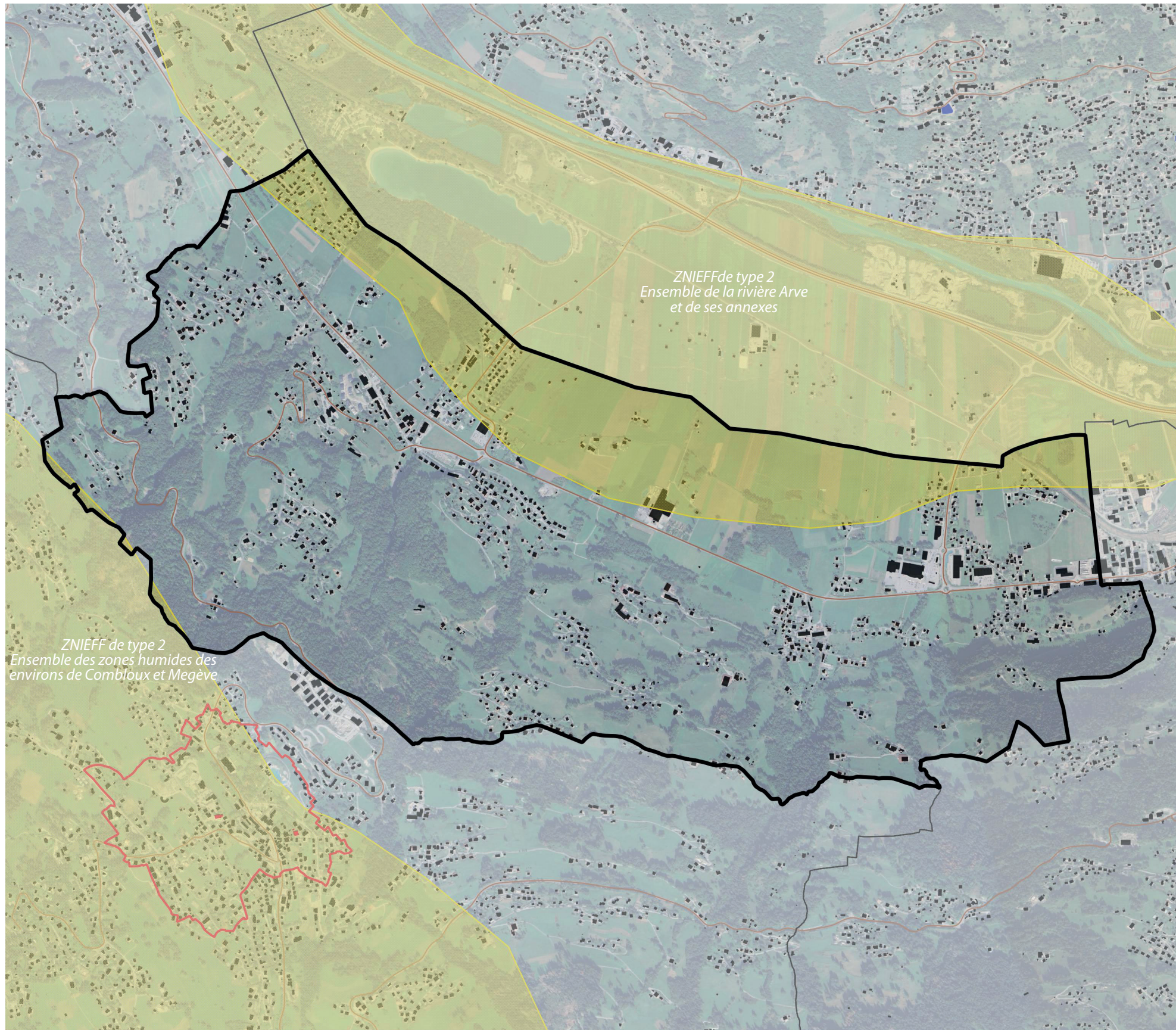
LES PROTECTIONS EXISTANTES

La protection des paysages et espaces naturels :

- > ZNIEFF de type 2 : Ensemble fonctionnel de la rivière Arve et de ses annexes
- > ZNIEFF de type 2 : Ensemble des zones humides des environs de Combloux et Megève

La protection des éléments ponctuels et des constructions :

- > Absence d'immeubles protégés au titre des Monuments historiques



LÉGENDE

La protection des paysages et espaces naturels :

-  > ZNIEFF de type 2

CARTE - PROTECTIONS EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE DOMANCY



RETOUR DU QUESTIONNAIRE

LES INVENTAIRES ET/OU REPÉRAGES EXISTANTS

PATRIMOINE NATUREL

- La plaine de Domancy avec son cours d'eau La Bialle, canal creusé à la demande d'Amédée VIII en 1416 lorsqu'il était Duc de Savoie

PATRIMOINE AGRICOLE ET RURAL

- Une dizaine de fermes exploitées dont une qui a gagné le 1^{er} prix de la race Abondance au salon de l'agriculture
- Granges de la plaine de Passy/Domancy

PATRIMOINE CIVIL ET URBAIN

- Espace public la Halle comprenant la Mairie, l'ancienne Tour Carrée, la Tour Carrée et la halle
- Plusieurs belles fermes monumentales, étaient en éperon
- La ferme pour tous

PATRIMOINE LIÉ AUX TRANSPORTS

- Route Bernard Hinault suite à l'ascension légendaire de la côte de Domancy par Bernard Hinault lors du Tour de France en 1980

PATRIMOINE INDUSTRIEL

- Carrière de gypse à Vervex (privée) servant à faire du stuc

PATRIMOINE RELIGIEUX

- Église Saint-André de Domancy de 1717 (cloche classée Monument historique datant de 1607 et table autel de 1606)
- Chapelle Notre-Dame de la Salette de Lépigny
- 3 oratoires situés sur la route Bernard Hinault
- Plusieurs croix de missions

PATRIMOINE TOURISTIQUE

- Portion d'une variante du TPMB classé SID1

PARCOURS, OUTILS OU INFRASTRUCTURES DE DECOUVERTE

- Sentier du Creux du Moulin
- Valorisation du coteau de Domancy par le Cruet (sentier de randonnée)

POINTS / FIGURES REMARQUABLES DU TERRITOIRE

- Église Saint-André de Domancy datant de 1717 avec sa cloche classée Monument historique datant de 1607. Plusieurs restaurations dont la dernière en 1986. Table autel de 1606 visible lors des visites des journées européennes du patrimoine. Son installation définitive dans l'église est à l'étude.

SAVOIR-FAIRE CARACTÉRISTIQUES

- Artisan bourrelier

ÉLÉMENTS DE PATRIMOINE EN DANGER

- Le château de la Perche (patrimoine privé) datant du XIX^e siècle voit une dégradation générale avec peu d'entretien

LES ACTIONS EN PLACE

- Valorisation des fermes en évitant leur dégradation

LES PROJETS RÉCENTS

- Construction d'une halle sur l'espace public de la Tour Carrée/Halle

LES PROJETS EN COURS OU À VENIR

- Construction d'une maison de santé

DES OUTILS MANQUANTS / À METTRE EN PLACE

- Il n'y a pas d'office de tourisme sur la commune qui ne dispose pas de signalétique particulière. Les sites ne sont valorisés qu'exceptionnellement : lors des visites des journées européennes du patrimoine notamment

- Chapelle de Lépigny : travaux de drainage car création de salpêtre à l'intérieur de la chapelle

- Église de Domancy : valoriser et installer l'autel de 1606 dans l'église (François de Sales) ; restaurer la statue de saint André au-dessus du portail de l'église (bois polychromé)

- Granges de Domancy : conserver et restaurer si possible les granges de Domancy situées à Vervex et au Bétoux

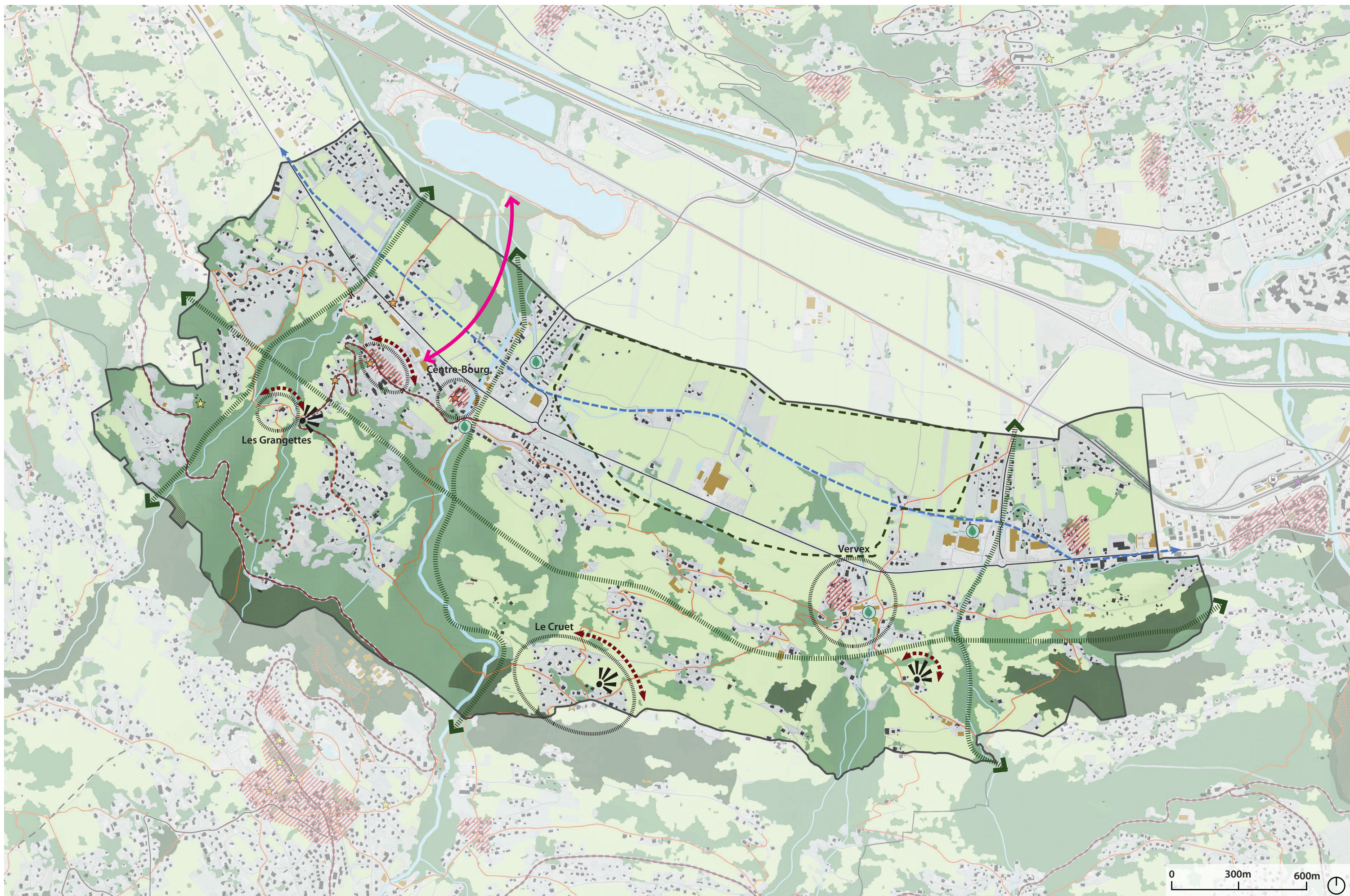


Schémas communal
et par secteur

3

ORIENTATIONS PAYSAGÈRES, URBAINES ET ARCHITECTURALES

SCHÉMA COMMUNAL SPATIALISÉ



CARTE - SCHÉMA COMMUNAL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE DE DOMANCY- Échelle 1/15000°



LES ORIENTATIONS PAYSAGÈRES, URBAINES ET ARCHITECTURALES

ORIENTATIONS À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

LA MONTAGNE AGRO-PASTORALE

 Préserver les espaces ouverts de montagne, alpages de basse altitude Préserver les espaces ouverts et leurs zones humides Préserver les ensembles agricoles et paysagers de la plaine alluviale de l'Arve Préserver et valoriser les vues remarquables Préserver ou restaurer les continuités éco-paysagères pour maintenir la lisibilité du versant

LA MONTAGNE BOISÉE ET LES ESPACES NATURELS

 Accompagner les transformations liées aux changements climatiques des forêts et assurer l'adaptation des peuplements Préserver et restaurer les ripisylves, continuités paysagères et écologiques en lien avec les cours d'eau

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

 Valoriser les routes paysagères de découverte du territoire (route Bernard Hinault, route belvédère...) Compléter l'armature des sentiers pédestres (lien aux centres-villages...) Préserver et conforter les liaisons transversales des espaces habités vers l'Arve

LA MONTAGNE MAÎTRISÉE : CONQUÉRIR, EXPLOITER ET GÉRER LE RISQUE

 Restaurer et valoriser les fonds de vallées, axes d'entrée et vitrine du territoire (reconnexion physique et visuelle aux cours d'eau, mise en valeur de l'armature paysagère, maîtrise des usages...) Valorisation des ouvrages de franchissement

VILLES ET VILLAGES

 Mettre en valeur la structure originelle des hameaux, villages Maintenir les écrins paysagers associés aux groupes bâtis anciens Préserver et valoriser les secteurs patrimoniaux urbains

Préserver les éléments de patrimoine :

 - Habitat (château, chalet, villa, immeuble, hôtel...) - Institutionnel (mairie, école...) - Religieux (église, chapelle, oratoire...)

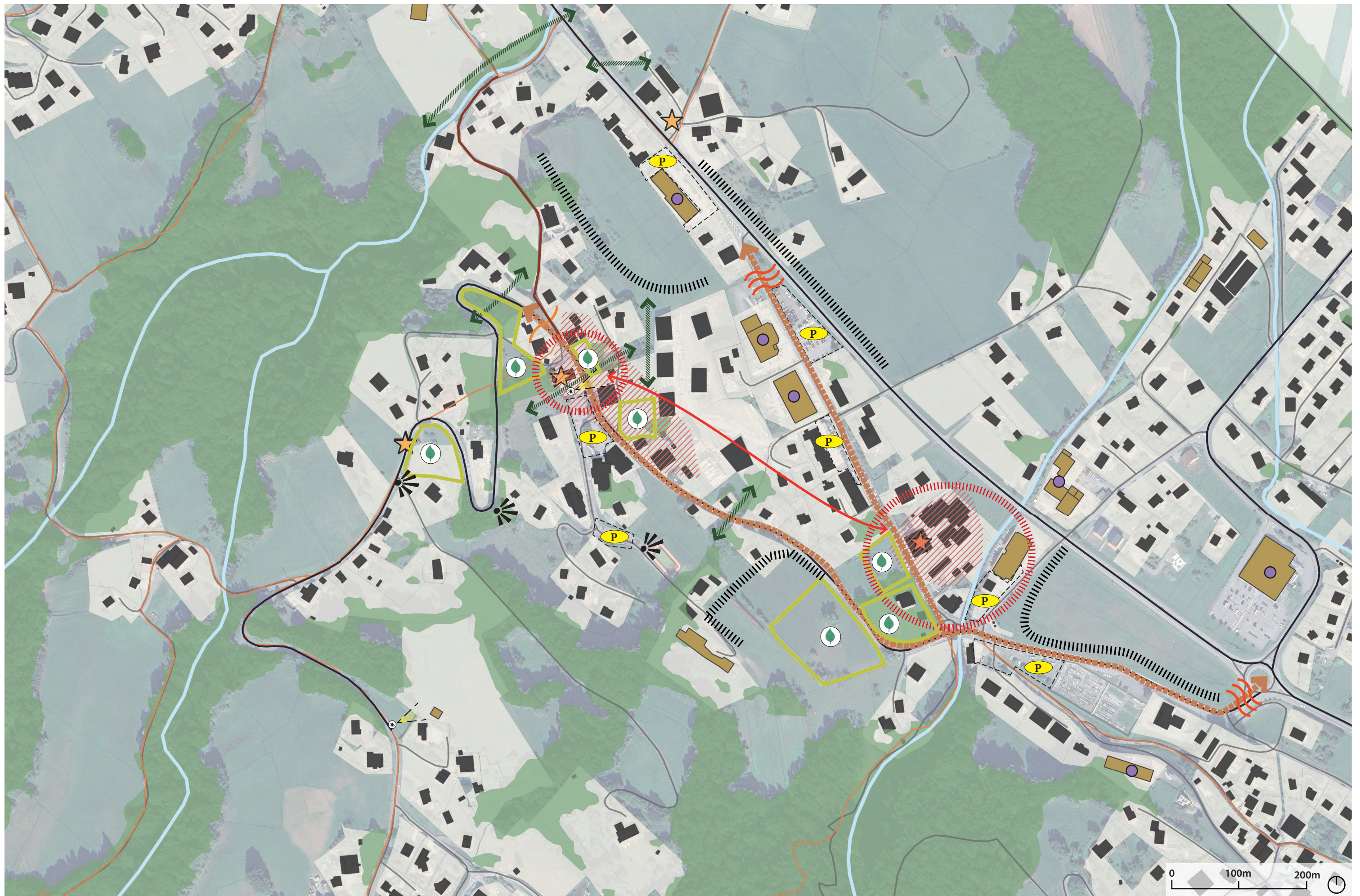
Légende d'occupation du sol

BÂTI

-  Trame bâtie
-  Bâtiment industriel ou agricole
-  Château, église ou chapelle

ESPACES AGRICOLES ET FORESTIERS

-  Pâturages
-  Cultures et prairies
-  Forêts de feuillus
-  Forêts de conifères
-  Forêts publiques



CARTE - ORIENTATIONS À L'ÉCHELLE DU CENTRE BOURG- Échelle 1/5 000^e



LES ORIENTATIONS PAYSAGÈRES, URBAINES ET ARCHITECTURALES

ORIENTATIONS À L'ÉCHELLE DU VILLAGE

Schémas communal
et par secteur **3.2**

Préserver et valoriser les caractères patrimoniaux du tissu bâti

 Préserver et valoriser les secteurs d'intérêt patrimoniaux (réhabilitation et restauration à encadrer dans le respect du tissu urbain et de l'architecture)

 Améliorer la qualité des entrées de centralité

Préserver, valoriser et restaurer les éléments du patrimoine construit

Préserver les éléments de patrimoine :

-  - Institutionnel (mairie, école...)
-  - Religieux (église, chapelle, oratoire...)

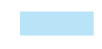
Proposer un cadre de vie de qualité et des espaces publics accueillants

 Améliorer la qualité des franges urbaines par une attention au végétal et aux clôtures

 Maintenir, voire renforcer, les coupures vertes

 Préserver et conforter les jardins et vergers au sein des espaces urbanisés (respirations et césures à maintenir)

 Préserver et conforter les espaces agricoles à proximité des espaces urbanisés

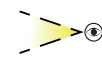
 Intégrer et valoriser les cours d'eau au sein du tissu urbain

 Revaloriser la traversée du bourg et sécuriser les usages mode doux en adaptant le gabarit de la voie et le traitement de ses accotements en fonction des différentes séquences

 Améliorer la qualité des espaces publics de centralité et valoriser le petit patrimoine

 Soigner la continuité des espaces publics au regard du parcours vertical des usagers

 Qualifier les espaces de stationnement et favoriser leur intégration au regard des enjeux de transition écologique

 Préserver et valoriser les fenêtres paysagères au sein des noyaux habités

 Préserver le système de co-visibilités et valoriser les points de vue remarquables

Conforter les mobilités douces et les axes de découverte du territoire

 Préserver et valoriser les chemins et ruelles anciens

 Conforter les liens pédestres entre les noyaux habités et les grands sites naturels

Améliorer l'intégration des infrastructures et équipements nouveaux

 Améliorer l'intégration des ZA et zones de production

Légende d'occupation du sol

BÂTI

-  Trame bâtie
-  Bâtiment industriel ou agricole
-  Château, église ou chapelle



CONTACTS

Service Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc

pahmontblanc@ccpmb.fr

Tel : 07 76 00 31 94

Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc

648 Rue des Près Caton

74190 PASSY

Tel : 04.50.78.12.10

Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

38 Place de l'église

74400 CHAMONIX

Tel : 04.50.54.39.76

